

L'habitat se met au vert

La Chambre de commerce a organisé mardi une conférence sur l'écoconstruction, pion essentiel de l'habitat de demain.

Le secteur des technologies vertes continue à bien se développer au Luxembourg. Parmi les premières cibles figurent les bâtiments qui, à eux seuls, constituent 40 % de la demande en énergie. Les jalons pour une construction plus verte sont progressivement posés.

*De notre journaliste
David Marques*

Hasard du calendrier ou pas : le secteur de l'habitat et son chemin vers un avenir plus écologique sont très présents, ces derniers jours, dans l'actualité du pays. En fin de semaine dernière, un premier bilan du passeport énergétique a été dressé. Lundi, la Chambre des métiers et la Fédéra-

tion des artisans ont lancé leur Club de l'énergie, une plate-forme d'échanges et de conseil en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie. Finalement, la Chambre de commerce avait organisé, mardi, dans le cadre des activités de son «Entreprise Europe Network - Luxembourg» une grande conférence dédiée à l'écoconstruction. Son objectif était de présenter les possibilités pour adopter en tant qu'entrepreneur une attitude écoresponsable.

Pour l'occasion, les responsables de la Chambre de commerce ont décidé de collaborer avec l'Institut national pour le développement durable (INDR), l'Institut de formation sectoriel du bâtiment (IFSB) et le Centre de ressources

des technologies de l'environnement (CRTE), fonctionnant sous la tutelle du CRP Henri-Tudor.

➤ Une vision nouvelle

Les acteurs œuvrant pour une construction plus verte sont donc déjà nombreux. Par le biais de conférences comme celle organisée mardi, les différents moyens et concepts pour évoluer dans ce sens sont dans un premier temps regroupés afin de mieux les transmettre aux acteurs du terrain. À l'ordre du jour figuraient ainsi des présentations du cadre législatif, des programmes de formations existants et des nouveaux procédés qui existent en la matière.

Dans le domaine de l'écoconstruction sont à classer toutes les mesures qui permettent d'améliorer la performance énergétique des bâtiments. Isolation thermique, utilisation d'énergies renouvelables ou installation d'équipements tels que des citernes pour récupérer l'eau de pluie ne sont que quelques exemples. De plus, le travail de recherche de ces dernières années a permis de développer une vision nouvelle de l'utilisation des matériaux de construction comme le béton, le bois, le verre ou encore l'acier.

Tout cela doit permettre le développement de mesures passives ou à basse consommation d'énergie, qui à l'horizon de l'année 2020 vont devenir une obligation au niveau européen.